Autorité belge
de la Concurrence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 3/2016
28 janvier 2016

Acquisition de Mobile Vikings et de la base de clients de Jim Mobile par Medialaan

Le Collège de la Concurrence de l'Autorité belge de la Concurrence a approuvé ce 28 janvier 2016 l'acquisition par Medialaan SA de VikingCo SA ("Mobile Vikings"), VikingCo International SA et la base de clients de Jim Mobile. Cette concentration cadre dans l'acquisition de Base par Liberty Global (actionnaire majoritaire de Telenet), notifiée auprès de la Commission européenne, et elle est conditionnelle à l'approbation par la Commission européenne de l'acquisition de Base.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Prof. em. dr. Jacques Steenbergen
Président
Tel. +32 (2) 277 73 74
Courriel : jacques.steenbergen@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

PRESSE

L´Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).